

**LES DOSSIERS
DU PÔLE
RESSOURCES**

CYCLE “TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET QUARTIERS POPULAIRES”

INÉGALITÉS ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pôle Ressources
Ville et développement social



Le Pôle ressources ville et développement social, centre de ressources Politique de la ville ouest francilien, est un facilitateur au service des acteur.rice.s du développement des quartiers et des territoires. L'association exerce une mission de qualification, d'information et de mise en réseau auprès des professionnel.le.s, acteur.rice.s de la société civile (tels les conseils citoyens) et élu.e.s de l'ouest francilien dans les domaines du développement social et territorial.

Directeur de publication : **Guillaume Dejardin**
Chargé de publication : **Franck Doucet**
Contributeur.rice.s : **Caroline Dumand, Benoit Romero, Noémie Siéfert, Solène Huberson**
Chargé d'édition : **Kaki Agency**



“ Pourquoi un cycle de réflexion sur la transition écologique et les inégalités ? ”

Alors que les quartiers populaires ont une empreinte écologique moindre, ils constituent les territoires les plus vulnérables face aux problématiques environnementales - ils sont par exemple davantage touchés par la précarité énergétique, les pics de chaleurs, les problèmes de santé liés à la pollution de l'air... Pourtant, les enjeux environnementaux semblent plus éloignés des préoccupations des habitant.e.s et acteur.rice.s engagé.e.s dans ces territoires, pouvant être considérés comme non prioritaires quand des difficultés à se loger ou à se nourrir décemment au quotidien sont présentes. Ce sont pourtant précisément les habitant.e.s des quartiers populaires les plus touché.e.s par les inégalités environnementales. Comment répondre conjointement aux enjeux sociaux et environnementaux ? Comment allier transition écologique et justice sociale afin de ne pas aggraver les inégalités ?

Le Pôle ressources a proposé, à partir du second semestre 2020, le cycle de réflexion et de qualification « Transition écologique et quartiers populaires ». Celui-ci s'est donné pour objectif, d'une part, de croiser les enjeux environnementaux aux enjeux socioéconomiques, et d'autre part, de valoriser des initiatives locales inspirantes (relevant notamment de l'ESS) en Île-de-France. A la suite du séminaire d'introduction (organisé à l'Hôtel de Ville de Gennevilliers), le Pôle ressources a élaboré le cycle « Transition écologique et quartiers populaires » à travers quatre rencontres thématiques : mobilités durables, alimentation durable, économie circulaire et énergie/habitat.

Cette publication rend compte de la première journée du cycle de réflexion « transition écologique et quartiers populaires, qui s'est tenue en octobre 2020 à l'hôtel de ville de Gennevilliers, et a réuni une soixantaine de participant.e.s.



INÉGALITÉS ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE : QUELS ENJEUX ?

Bien que tous les individus soient touchés par les nuisances environnementales ou les dérégulations climatiques, ils le sont de manière très inégale : à l'échelle nationale comme à l'échelle régionale¹. Ces disparités sociales et environnementales s'illustrent à travers des accès inégaux aux ressources naturelles (accès à l'eau potable et à l'hygiène...) ou aux aménités environnementales (forêts, parcs et jardins, etc.)². Et elles prennent forme au travers d'expositions inégales : pollution de l'air, exposition aux bruits, pollution des sols, pollution de l'eau distribuée, etc. En Île-de-France, les habitant·e·s des quartiers populaires sont en effet surexposé·e·s aux nuisances environnementales³, alors qu'ils émettent une empreinte écologique moindre... Pourquoi et comment lutter contre ces inégalités ?

Sans opposer l'urgence climatique à d'autres priorités (comme l'accès à l'emploi), la rencontre thématique « Inégalités et transition écologique : des enjeux aux initiatives locales » s'est donnée pour ambition :

- de comprendre les liens entre **enjeux environnementaux et inégalités socio-économiques**,
- de **poser les constats à l'échelle de l'Île-de-France**, notamment autour de l'alimentation durable, l'habitat (énergie), la mobilité durable et l'économie circulaire,
- et de **donner à voir un panel d'initiatives locales** qui répondent à des enjeux sociaux, environnementaux et économiques, en lien avec les quartiers prioritaires.

Réalisée par le Pôle ressources, cette publication entend restituer, de façon synthétique, les travaux universitaires (Catherine Larrère), les expertises professionnelles (Institut Paris Région, CRESS Île-de-France) ainsi que les initiatives locales (Asac, Integraterre, Fabric'A, LogisCité, Wimoov), qui se sont tenus lors du séminaire « Inégalités et transition écologique : des enjeux aux initiatives locales ». Ils traitent dans l'ensemble des enjeux sociaux, économiques et environnementaux des territoires populaires et de leurs populations précaires.

¹ LARRERE, Catherine (dir.). Les inégalités environnementales. Paris : Presses universitaires de France. Janvier 2017.

² LAURENT, Eloi. Mesurer les inégalités environnementales en France » in LARRERE, Catherine (dir.). Les inégalités environnementales. Paris : Presses universitaires de France. Janvier 2017.

³ GUEYMARD, Sandrine & Laruelle Nicolas, « Inégalités environnementales et sociales sont étroitement liées en Île-de-France ». Note rapide, N° 749, L'Institut Paris Region. Juin 2017.

SOMMAIRE

PARTIE 1 - ÉCLAIRAGES UNIVERSITAIRES

P.7



1. Quels liens entre inégalités socioéconomiques et environnementales ?
2. Comment identifier les inégalités socioenvironnementales avec des outils géographiques et statistiques ?
3. Les structures de l'ESS en Île-de-France : entre préoccupations sociales et environnementales

P.8

P.11

P.14

PARTIE 2 - INITIATIVES LOCALES INSPIRANTES

P.19



1. Précarité énergétique et sensibilisation des publics, SIAE « LogisCité »
2. Économie circulaire et insertion socioprofessionnelle, Association Fabric'A
3. Alimentation durable et cohésion sociale, Association ELLSA
4. Mobilités durables et insertion socioprofessionnelle, Association Wimoov
5. Mobilités durables et éducation populaire, Association Asac

P.20

P.21

P.22

P.23

P.24



PARTIE 1 - ÉCLAIRAGES UNIVERSITAIRES

Alors que les quartiers populaires ont une empreinte écologique moindre, ils constituent les territoires les plus vulnérables face aux problématiques environnementales. Ils sont par exemple davantage touchés par la précarité énergétique, les pics de chaleurs, les problèmes de santé liés à la pollution de l'air... Comment allier transition écologique et justice sociale afin de ne pas aggraver les inégalités ?





1. QUELS LIENS ENTRE INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET INÉGALITÉS ENVIRONNEMENTALES ?

Synthèse réalisée par le Pôle Ressources à partir de la présentation de Catherine Larrère, Université Paris 1.

Philosophe de formation et professeure émérite à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Catherine Larrère est spécialiste des questions éthiques liées à la crise environnementale (ex : concept de justice environnementale). Elle traite ici de la dimension environnementale des inégalités, et des effets inégalitaires que les politiques écologiques peuvent générer.

Qu'est ce que les inégalités environnementales ?

Nul n'échappe aux effets du réchauffement climatique et des dégradations environnementales (pollutions, épuisement des ressources, érosion de la biodiversité). Mais les populations les plus pauvres sont davantage touchées que les plus riches. En effet les populations les plus précaires sont plus exposées par les dégradations environnementales : plus vulnérables et moins résilientes que les autres, notamment face aux catastrophes naturelles. À l'exemple du passage de l'ouragan Katrina, aux Etats-Unis (2005), frappant les côtes de la Nouvelle-Orléans et générant une crise sociale, économique et sanitaire affectant fortement les pauvres (en particulier les latinos et afro-américains). Si tous les individus sont touchés par les dérégulations climatiques ou les nuisances environnementales, ils le sont de manière très inégale : à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale.

Comme le démontre l'économiste Eloi Laurent, les inégalités environnementales à l'échelle globale peuvent se distinguer selon deux caractéristiques :

- Elles s'illustrent à travers **des accès inégaux aux ressources naturelles** (accès à l'eau potable et à l'hygiène etc.) ou aux aménités environnementales (forêts, parcs et jardins etc.).

- Elles prennent forme au travers **d'expositions inégales** : pollution de l'air, exposition aux bruits, pollution des sols, pollution de l'eau distribuée...

Pourtant, les populations les plus pauvres sont pourtant les moins responsables des dégradations environnementales. Alors que leur empreinte écologique est moindre à l'échelle internationale, ils résident dans les territoires les plus vulnérables aux problèmes environnementaux.

En effet, **les espaces fortement exposés aux nuisances environnementales sont davantage ceux où se concentre la pauvreté**. Or, tous les habitants de la planète ne contribuent pas à la même hauteur aux dégradations écologiques. Par exemple, l'empreinte écologique d'un



habitant des Etats-Unis d'Amérique est en moyenne largement supérieure à celle d'un habitant du Burkina Faso.

Ensuite, les politiques publiques affichant des objectifs de protection de l'environnement peuvent avoir des répercussions différentes selon la classe sociale. **Certaines politiques écologiques produisent des effets socio-économiques inégalitaires** : telles que la « taxe carbone » ou tout autre impôt ciblant les énergies fossiles qui pèsent inégalement selon le budget des ménages (la part que représente la « taxe carbone » dans le revenu des ménages est plus importante pour les pauvres que les plus riches).

Ce constat fait écho à la formule du philosophe Dale

Jamieson – soutenant que « les pauvres, ou les plus défavorisés, souffrent de façon disproportionnée des pollutions environnementales produites par la société dans son ensemble » – et revient à affirmer que **les plus pauvres souffrent des dégradations environnementales causées par les plus riches et les plus puissants**.

La question environnementale est donc aussi une question de « justice sociale ». Ceux qui souffrent le plus de la situation sont globalement ceux qui sont les moins responsables. Et ceux qui sont les moins responsables, les plus pauvres, sont, aussi, ceux qui disposent d'un faible pouvoir de décision quant à la gestion et à l'accès des ressources naturelles.

(ex : les villas construites au bord de la Tamise), mais dans l'ensemble les catégories sociales affectées négativement par les inégalités environnementales sont les catégories les plus pauvres ou les plus défavorisées.

C'est un constat d'autant plus vrai, que ces facteurs socio-économiques sont renforcés par des aspects ethniques et des éléments de genre : **les minorités raciales et sexuelles (au sens politique et non pas numérique) sont plus touchées par les nuisances environnementales**.

Cependant, les indicateurs socio-économiques classiques, comme les inégalités de revenus et les inégalités de patrimoine, ne suffisent pas pour caractériser les inégalités socio-environnementales. Il faudrait développer de nouveaux indicateurs, et construire un nouveau point de vue. Les politiques publiques, qui visent à faire face aux difficultés écologiques, en ont besoin sachant qu'elles peuvent avoir une incidence sociale très différenciée.

En parlant des inégalités socio-environnementales, une transformation de la question sociale s'opère. Tandis que la question sociale s'intéressait dans le monde scientifique essentiellement au lieu de travail et aux conditions de travail, elle se déplace davantage depuis quelques années vers le lieu d'habitat et les conditions d'habitation. On passe d'une question historiquement « masculine » à une question davantage « féminine ». Les mouvements de justice environnementale, concernant le cadre de vie et l'habitat sont en effet sur le terrain portés par de plus en plus par de nombreuses femmes. **C'est autour de la situation spatiale et géographique, de l'habitat et du cadre de vie, que les injustices s'appréhendent**. En effet, la situation géographique prend une telle place dans les revendications sociales et écologiques que certains géographes parlent même de « justice spatiale », en soulignant parfois le besoin d'indicateurs neufs.

Pourquoi et comment lutter contre ces inégalités ?

L'économiste Lucas Chancel, dans son ouvrage *Insoutenable inégalité* : pour une justice sociale et environnementale (2017), rend compte des liens étroits entre les problèmes sociaux et environnementaux, entre injustices sociales et injustices environnementales, en retraçant le « cercle vicieux » qui traverse ces phénomènes. Dans le sens où les dégradations écologiques aggravent les inégalités socio-économiques : la « crise environnementale » intensifie, accroît, les inégalités économiques. A la suite du passage de l'ouragan Katrina, par exemple, la situation des populations pauvres s'est fortement précarisée. Dans l'autre sens, les inégalités socio-économiques rendent difficiles les luttes environnementales. Non seulement parce que les capacités de mobilisation sociale des catégories populaires (et leurs impacts) peuvent être mises à rude épreuve (ex : sentiment de distance institution-





nelle, etc.), mais aussi parce que la division sociale du travail, les inégalités de redistribution économique générées s'appuient vraisemblablement sur un mode de production polluant.

D'une certaine façon, les dégradations environnementales (pollutions de l'air, épuisement des ressources, érosion de la biodiversité...) apportent des capitaux financiers bénéficiant aux populations les plus favorisées. C'est pourquoi les enjeux de « **justice sociale** » et ceux de « **justice environnementale** » ne peuvent être séparés les uns des autres : ils sont interdépendants. Plus un pays est socialement divisé, plus les luttes environnementales sont difficiles et les capacités à agir sont complexes.



Par ailleurs, **les luttes écologiques se sont régulièrement placées sur le terrain des luttes sociales** (ex. : émeutes pour la nourriture, mouvements contre la privatisation de l'eau, contre l'éviction foncière, luttes contre les pollutions, contre la déforestation, dépôt de déchets...). Entre les années 1980-1990, de plus en plus de luttes sociales sont des luttes écologiques. Par exemple, aux Etats-Unis, les minorités ethniques (afro-américaine et latinos) se sont mobilisées particulièrement contre les pollutions environnementales, notamment à l'occasion du Sommet des peuples de couleurs, à travers lequel elles revendiquaient de ne pas sacrifier les conditions environnementales au travail. Elles exigent à la fois d'avoir du travail et d'avoir un environnement sain. **Les enjeux socio-environnementaux relèvent, ici, des droits humains.** Les luttes environnementales sont, donc, des luttes pour les droits humains.

Vers une transition « socio-écologique » ?

1. Prise en compte institutionnelle en France

La prise en compte institutionnelle de la **question environnementale n'est en réalité pas si récente**. En France, le tout premier Ministère de l'Environnement a été créé en 1971 sous la présidence de Georges Pompidou. Les ambitions de « transition écologique », elles, apparaissent au milieu des années 2000. Le Ministère de l'Environnement, créé au début des années 1970, est devenu le Ministère du Développement durable, en 2007, puis celui de la Tran-

sition écologique : renommé Ministère de la Transition écologique et solidaire, à partir de 2017. Ces changements institutionnels répondent quelque peu à une transformation dans la façon dont s'envisage les relations entre les enjeux sociaux et environnementaux.

2. Évolutions internationales

De la notion de « développement durable », telle qu'apparue au Sommet de Rio, en 1992 – se basant sur trois piliers (progrès économique, justice sociale et préservation de l'environnement) – découle celle de « croissance verte ». Cette conception de la « croissance verte » entend poursuivre le développement économique avec les contraintes sociales et environnementales. Tandis que la « transition écologique » (au-delà des différentes appréhensions), elle, entend changer de modèle. Il s'agirait non pas de contraindre le développement, ni de continuer le développement économique tel qu'il se poursuit.

3. Penser les questions sociales et environnementales

Pour atteindre des objectifs de transition écologique, on ne peut pas préserver l'environnement au détriment de la justice sociale, ni garantir la justice sociale au détriment de l'environnement. L'opposition entre les priorités économiques (ex. : diminution du chômage) contre les considérations environnementales (ex. : réduction des industries polluantes), ou inversement, l'opposition entre les urgences climatiques (ex. : baisse des émissions CO2) contre les considérations économiques (ex. : répercussion budgétaire des « taxes vertes » pour les précaires), sont des impasses infranchissables pour la transition écologique. **Car il existe une interdépendance entre les questions sociales et les questions environnementales.** Ces deux questions-là ne peuvent pas être traitées comme des variables indépendantes.

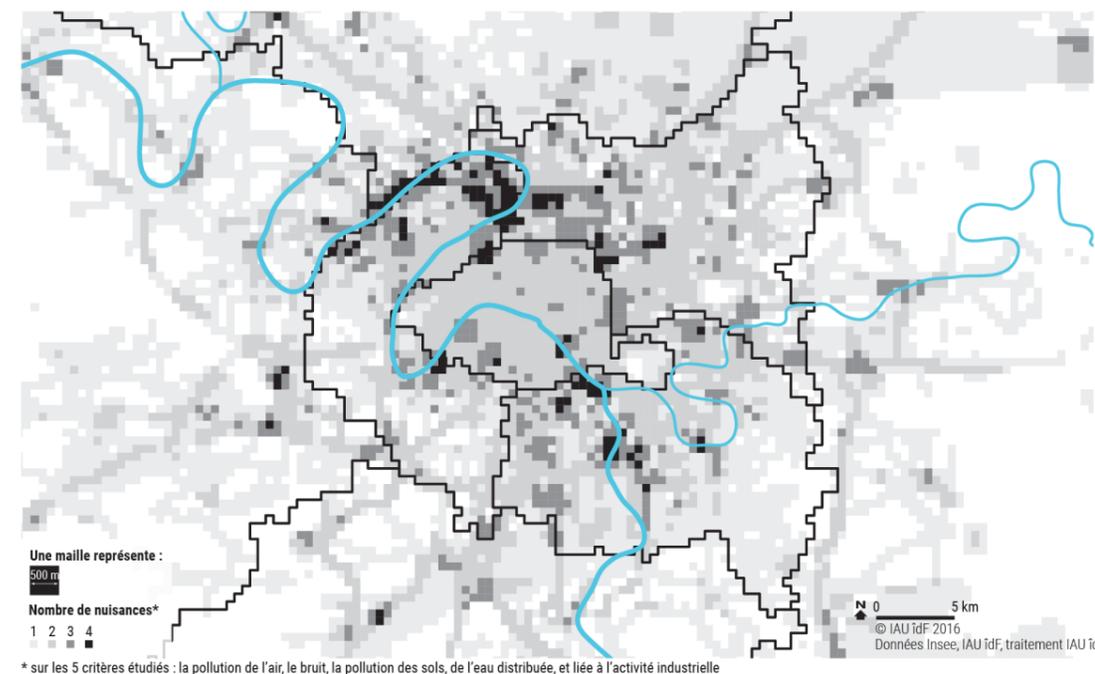
4. Revenir à la question du milieu de vie

Pour atteindre des objectifs de transition sociale et écologique, il faudrait penser à partir du milieu de vie. **Et porter l'idée que dans le milieu de vie se trouve de façon strictement indissociable les problématiques environnementales (inégalités des conditions environnementales) et les problématiques sociales (inégalités des conditions économiques).** Il s'agirait donc pour l'action publique de délaisser les approches descendantes, dites « top-down » (allant de haut en bas), pour adopter des approches ascendantes, dites « bottom up » (allant de bas en haut). Les politiques publiques, notamment territoriales, devraient davantage se baser sur le milieu de vie, le vécu des habitant-e-s : partir de la façon dont les gens vivent, et, de la manière dont ils voient les transformations possibles de leur milieu de vie.

2. COMMENT IDENTIFIER LES INÉGALITÉS SOCIO-ENVIRONNEMENTALES AVEC DES OUTILS GÉOGRAPHIQUES ET STATISTIQUES ?

Synthèse réalisée par le Pôle Ressources à partir de la présentation de Nicolas Laruelle, Institut Paris Région.

Urbaniste de formation et chargé d'étude, Nicolas Laruelle est spécialiste des questions environnementales à l'Institut Paris Région. En présentant des indicateurs socio-économiques prouvant la persistance des inégalités environnementales et territoriales, il soutient que les quartiers de la Politique de la ville foisonnent d'initiatives locales en matière de transition écologique.



Cumul des nuisances et pollutions en Ile-de-France

La DIREN (Direction régionale de l'environnement) et l'ARS Ile-de-France (Agence régionale de santé) ont commandé une étude auprès de l'Institut Paris Région, dans le cadre du deuxième Plan régional santé-environnement 2011-2015, concernant l'identification des espaces géographiques exposés aux pollutions et nuisances. Publiée en mars 2016 par l'Institut Paris Région et l'Observatoire régional de santé (ORS), l'étude « Inégalités environnementales : identification de points noirs environnementaux » en Région Île-de-France démontre que **13% des francilien-ne-s résident au sein d'un « point noir environnemental »**, où sont potentiellement exposé-e-s à au moins trois nuisances/pollutions.

L'analyse territoriale soutient également que **les zones les plus exposées aux nuisances et pollutions sont celles où les ménages à bas revenus sont les plus représentés**. En effet plus de la moitié des « points noirs environnementaux » (cumulant trois nuisances ou plus) ont une sur-représentation de ménages à bas revenus. Ces résultats

tendent à montrer que **les inégalités environnementales et sociales sont étroitement liées en Île-de-France**. Dans la commune populaire de Gennevilliers, par exemple, la quasi-totalité des habitant-e-s vit dans une zone géographique identifiée comme « point noir environnemental ».

Géographie des inégalités sociales et environnementales

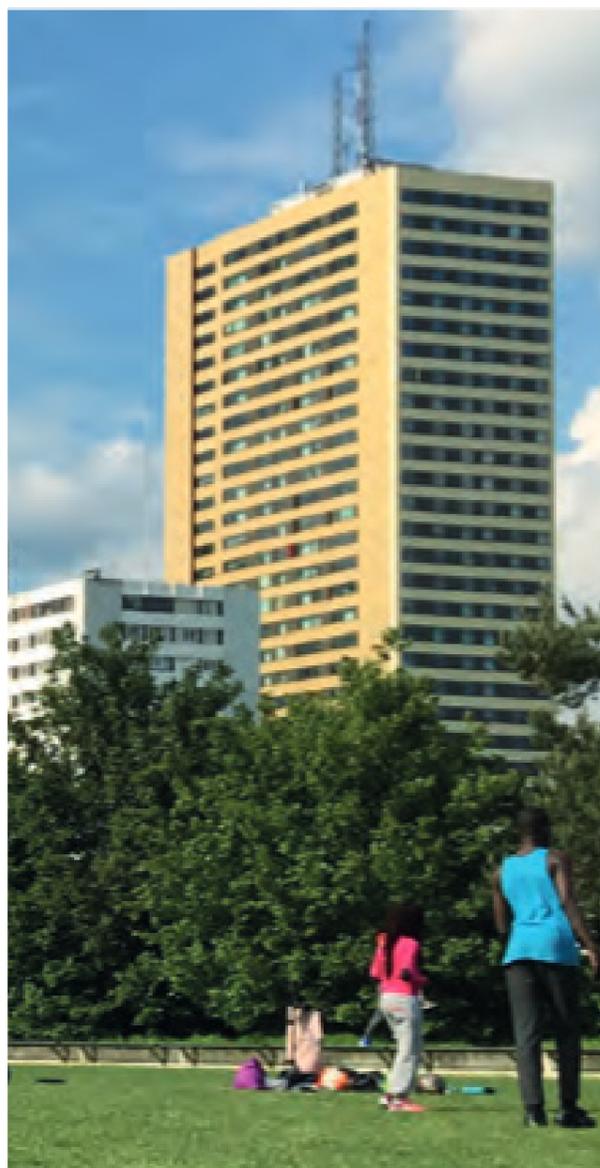
Si la méthode de « carroyage » qui a été mobilisée pour objectiver les inégalités environnementales n'est pas sans rappeler la technique d'identification des quartiers de la politique de la ville, la géographie prioritaire de la Politique de la ville ne se superpose pas totalement à la géographie des « points noirs environnementaux ». Bien que 13% de la population francilienne vit en quartier de la Politique de la ville, la géographie des « points noirs environnementaux » ne se recoupe pas tout à fait à la géographie prioritaire.





Les inégalités socio-écologiques dans les quartiers de la Politique de la ville

Si la part des points noirs environnementaux situés dans la géographie prioritaire n'est pas majoritaire, il n'en demeure pas moins que les relations entre inégalités sociales et inégalités économiques dans les quartiers prioritaires trouvent des réalités objectives. En effet les premiers résultats, qu'il conviendra d'affiner, rappellent que la particularité des quartiers de la Politique de la ville en Ile-de-France, **à l'exception de la Seine-Saint-Denis ou du Nord des Hauts-de-Seine**, est d'être globalement assez peu concernée à l'échelle régionale par la pollution industrielle et la pollution de l'eau distribuée (spécifique aux zones agricoles franciliennes). Il faudrait ainsi se demander si la définition des « points noirs » est adaptée à la géographie prioritaire francilienne tant les quartiers se situent dans des zones périphériques, notamment à l'écart des espaces agricoles et sites industriels ?



Source : www.institutparisregion.fr

Fort dépassement des valeurs réglementaires

Il faudrait aussi se demander si le dépassement des valeurs réglementaires du bruit (liées aux nuisances des voies routières, voies ferrées ou lignes aériennes) est adapté à la géographie prioritaire francilienne. Englobe-t-elle la totalité des nuisances sonores (telles que les externalités négatives des économies informelles, les tapages nocturnes, les conflits de voisinages, etc) qui sont régulièrement relevés dans les quartiers populaires ?

Au-delà des résultats quantitatifs en cours d'élaboration, il faudra souligner que les vulnérabilités et fragilités, telles qu'elles sont documentées concernant les populations vivant en Politique de la ville (état de santé, vieillesse, conditions de logements), sont autant de facteurs de risques aggravant les expositions aux nuisances et pollutions environnementales. De la même manière, les plus faibles ressources sociales ou politiques des habitants vivant en quartier de la Politique de la ville impactent leurs capacités de résilience, fragilisent leurs capacités à lutter contre les pollutions environnementales (sur le terrain judiciaire en particulier).

Toutefois, un nouvel élan s'observe depuis peu dans la convergence des luttes, entre les mouvements écologistes et les mouvements populaires anti-racistes, à l'exemple du Collectif Génération Adama qui porte aussi des revendications écologiques, en participant aux espaces de mobilisation et de réflexion de l'association Alternatiba. De nombreuses personnes issues des classes populaires, en particulier issues de l'immigration ou des DOM-TOM, **expriment aujourd'hui une vision à l'échelle globale des injustices sociales et climatiques**, à l'exemple du sujet du chlordécone aux Antilles, ou des pollutions au gaz de schiste en Afrique du Nord.

La transition, une opportunité pour les quartiers populaires ?

Hauts lieux de la Politique de la ville

Depuis 2016, l'Institut Paris Région s'est intéressé aux lieux urbains qui concentrent une forte densité et diversité d'initiatives de transition écologique. Désignés comme étant des « hauts lieux », **ces espaces urbains identifiés à travers des carrés d'un kilomètre de côté donnent à voir ce que pourrait être la ville de demain**. Le travail de repérage des hauts lieux de la transition écologique a laissé apparaître des territoires qui à première vue ne s'identifiaient pas spontanément comme des espaces concentrant des initiatives écologiques, à l'exemple des quartiers de la Politique de la ville. **Certains « hauts lieux de la transition écologique »** recouvrent en partie des quartiers de la Politique de la ville, notamment en petite couronne (ex : Les Larris à Fontenay sous Bois (94); Montreuil (93) – Les Murs à pêches) ou dans la capitale (ex : La Chapelle à Par-

is 18). Plus précisément, ces « hauts lieux » se trouvent le plus souvent à cheval entre la géographie prioritaire et en dehors de cette même géographie.

Ces observations ont donné lieu à l'ouverture du déjeuner décideurs/chercheurs **« La transition : une opportunité pour les quartiers populaires »** organisé par l'Institut Paris Région en juin 2019. Ces initiatives représentent un fort potentiel de transformation sociale, économique et écologique pour les quartiers de la Politique de la ville. Elles donnent notamment à voir une approche plus positive de la géographie prioritaire comme étant aussi **des lieux d'initiatives et d'expérimentations locales inspirantes**. On y découvre une grande diversité d'initiatives locales, de thématiques, d'acteurs, de structures, de coopérations, qui sont autant de leviers de développement que d'interfaces permettant des liaisons potentielles aux autres quartiers situés à proximité immédiate.

Parmi les thématiques d'engagement concentrant la transition écologique (mobilités durables, agriculture urbaine, etc), **celle de l'économie circulaire, ou du recyclage des déchets, à travers l'implantation des nombreuses ressourceries ou recycleries en quartier populaire apparaît (pour l'heure) comme marquante**, car elle répond à la fois à des enjeux économiques, mais aussi plus largement à des enjeux liés à l'espace public (propreté, collecte des déchets, etc) qui se retrouvent aussi à travers les problèmes de gestion urbaine et sociale de proximité.





3. LES STRUCTURES DE L'ESS EN ÎLE-DE-FRANCE : ENTRE PRÉOCCUPATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Synthèse réalisée par le Pôle Ressources à partir de la présentation de Steve Lewis, CRESS Ile-de-France.

Chargé d'étude « Transition écologique et énergétique » pour la Chambre régionale de l'ESS, Steve Lewis réalise des études qualitatives et quantitatives sur l'action des structures de l'Economie Sociale et Solidaire en Île-de-France. Il présente ainsi une étude faisant un état des lieux des structures franciliennes de l'ESS engagées dans la transition écologique et énergétique, à travers des grandes thématiques allant de l'alimentation durable aux mobilités durables en passant par l'économie circulaire.

L'économie sociale et solidaire (ESS) est un « **mode d'entreprendre** » se définissant selon 3 principaux critères :

- **poursuivre un but autre que le partage des bénéfices,**
- **avoir une gouvernance démocratique,**
- **se tenir à une lucrativité limitée.**

Les structures de l'ESS comprennent des associations, coopératives, mutuelles, fondations, ainsi que certaines sociétés commerciales.

Concernant la transition écologique et énergétique, l'ESS est investie au travers de 5 grandes thématiques en Île-de-France :

- **l'économie circulaire,**
- **l'agriculture et l'alimentation,**
- **la mobilité des personnes et des marchandises,**
- **le logement et le bâtiment,**
- **la production et la fourniture d'énergie renouvelable (non traitée dans le cadre de la journée du 8 octobre).**

En quelques mots

Les structures de l'ESS engagées dans la transition écologique et énergétique :

- attachent une grande importance aux **activités de sensibilisation et d'apprentissage** (ex : ateliers vélos, ateliers upcycling/recyclage) ;
- sensibilisent à travers la pratique et l'apprentissage pour contribuer à **changer les rapports à la consommation et à la production.**



Économie circulaire

1. Définition

L'économie circulaire consiste à réhabiliter, réutiliser les objets et matériels.

2. Enjeux

Dans un contexte où la production d'équipements et de matériel pour les ménages génère un impact environnemental très important, l'enjeu repose ici sur **l'allongement de la durée de vie des objets** en particulier ceux du quotidien.

3. En Ile-de-France

Près de 163 structures de l'ESS au minimum sont des opérateurs de l'économie circulaire. Il s'agit de **ressourceries, de recycleries, d'entreprises d'insertion, de coopératives de réparation**, etc. L'association Emmaüs, par exemple, fait partie des structures de l'économie circulaire. Les opérateurs ESS de l'économie circulaire dans l'ensemble s'engagent dans les filières des objets du quotidien (vêtements, équipements électroniques, mobiliers, etc). Ils participent à la collecte et à la valorisation des objets, leur donnant une « seconde vie ».

4. Dimensions sociales et solidaires

On constate que ces établissements sont le plus souvent des structures d'insertion par l'activité économique qui participent plus largement à **tisser des espaces de solidarité et d'entraide pour les personnes ayant peu de ressources financières**. Des disparités dans la réparation géographique de ces établissements demeurent toutefois, les zones franciliennes les moins denses étant assez faiblement pourvues, constituant parfois de véritable « zone blanche ».

5. Perspectives

Au regard des évolutions actuelles, le secteur du BTP (l'un des acteurs produisant le plus de déchets en Ile-de-France) et ses différentes expérimentations apparaissent en plein essor (ex : recyclage des déchets du BTP).

Agriculture & alimentation

1. Enjeux

Face à la part conséquente des émissions de CO2 de l'agriculture française (20%) et devant les importantes pollutions liées à l'usage croissant des pesticides (+12% entre 2009 et 2016), l'enjeu consiste à évoluer vers **des modes de production agricole et modes de consommation alimentaire plus respectueux de l'environnement**.

2. En Ile-de-France

On peut distinguer 3 grandes catégories d'établissements engagés pour la transition agricole et alimentaire :

- **les structures des circuits courts biologiques**, telles que les AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) que l'on compte au nombre de 345,
- **les structures de l'agriculture urbaine** (comme les 250 jardins familiaux et partagés ou encore les fermes urbaines),
- **et les structures de l'aide alimentaire** (plus de 500 établissements).

Les structures ESS de l'agriculture et de l'alimentation aspirent ainsi à favoriser les circuits courts et à développer la consommation de produits biologiques.

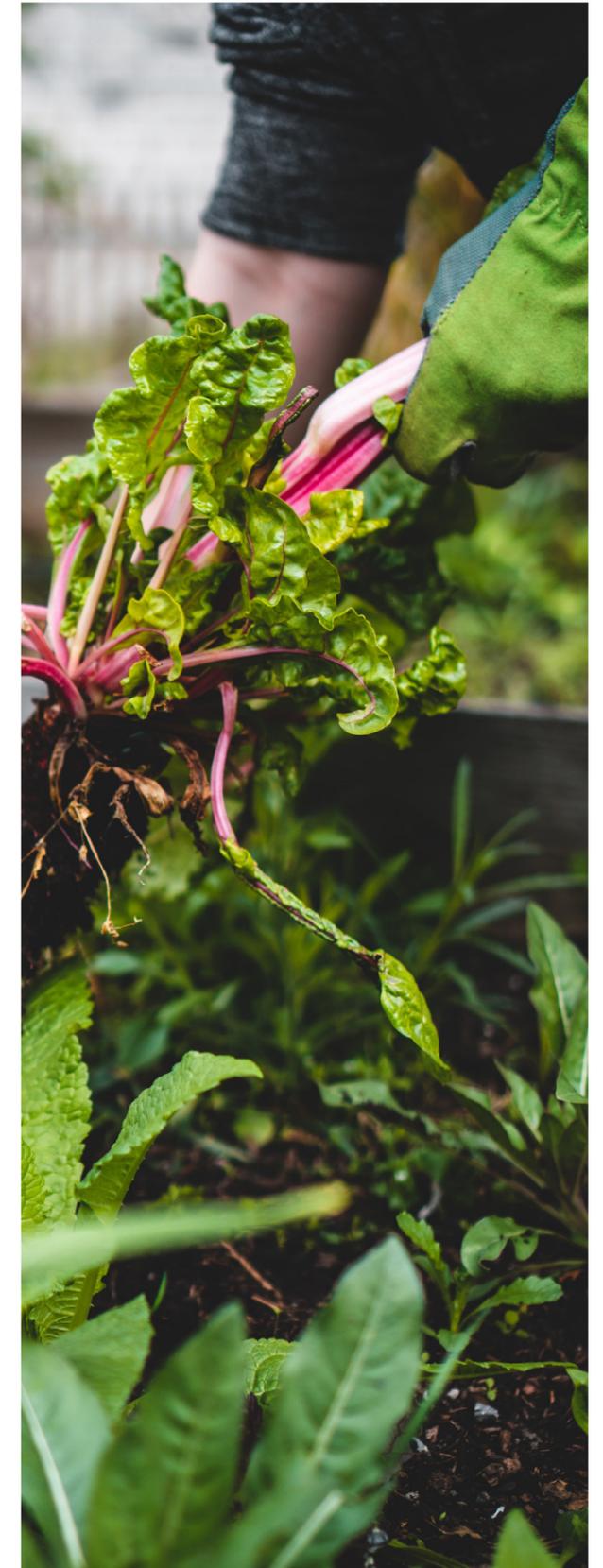
Depuis quelques années, une hausse significative des fermes urbaines s'observe (dont les modèles d'activités sont extrêmement variés) et un intérêt croissant de la part des collectivités territoriales et de l'action publique pour l'agriculture urbaine se constate (à travers des appels à projet – comme quartiers fertiles)

3. Dimensions sociales et solidaires

Les structures ESS de l'agriculture et de l'alimentation tendent à participer à **l'amélioration du cadre de vie urbain, à lutter contre la précarité et pour la santé alimentaire** (notamment via les structures de l'aide alimentaire), ou encore à **renforcer les passerelles entre la ville et la campagne**.

4. Perspectives

L'ensemble des structures de l'ESS engagées dans l'agriculture et l'alimentation devraient pouvoir, à partir de 2022, profiter des **évolutions réglementaires concernant l'approvisionnement des restaurations collectives** et les produits issus de l'agriculture vertueuse (ex : Projets alimentaires territoriaux). Ces perspectives représentent en tout cas une grande opportunité pour les organismes agricoles alimentaires.



Mobilité des personnes et des marchandises

1. Enjeux

Devant l'ampleur des expositions à la pollution de l'air et au bruit générée par le trafic routier (40% des émissions nationales) et l'impact sanitaire en Île-de-France dépassant les taux réglementaires, **l'enjeu environnemental est d'agir sur les usages des mobilités durables** : alternatives à la voiture individuelle.

2. En Ile-de-France

Les organismes de l'ESS engagés dans les mobilités durables se structurent essentiellement autour du vélo mais pas uniquement. Il existe aussi des initiatives concernant le développement du covoiturage. Plus nombreux, les **ateliers vélo participatifs**, une soixantaine en Île-de-France, peuvent être à la fois des structures de la mobilité comme des structures du réemploi (avec bénévoles ou des salariés en insertion). Il s'agit d'espaces ouverts aux adhérent·e·s pour la réparation ou l'auto-réparation de vélos.

Des disparités persistent toutefois quant à la répartition géographique de ces établissements. Plus récemment, il se développe des structures de logistique urbaine, en particulier de la **cyclo-logistique** (ex : coopérative OLVO). Elles proposent des services de logistique similaires à la logistique classique, mais livrent bien plus rapidement tant la cogestion est importante (notamment dans le cœur métropolitain). Elles possèdent des modèles d'activité de plus en plus vertueux (pour des activités encore aujourd'hui très confrontées aux risques d'accidents du travail).

3. Dimensions sociales et solidaires

Les structures mobilités de l'ESS se caractérisent par une forte part de structures d'insertion par l'activité économique (SIA). Ces structures locales disposent d'un fort potentiel d'ancrage territorial.

4. Perspectives

Au regard des évolutions actuelles, le secteur de la mobilité des personnes et des marchandises **devrait fortement tirer avantage des orientations publiques récentes** (ex : Plan Climat Air Energie Territorial, Plan Vélo). Cela dit, les activités de logistique urbaine s'inscrivant dans la logique du « dernier kilomètre » se trouvent cependant confrontées à des **difficultés d'accès au foncier**, en particulier dans les zones denses de la métropole du Grand Paris dont le marché immobilier est touché par une forte concurrence ces dernières années.



Logement et le bâtiment

1. Enjeux

Compte tenu de la part importante des francilien·ne·s qui subissent la précarité énergétique (jusqu'à 17% en Île-de-France), dans une région où 2/3 des logements sont considérés comme « énergivores » ou « très énergivores », le sujet de la consommation énergétique pour l'habitat très onéreux tient une place singulière à l'échelle régionale. L'un des principaux enjeux écologiques consiste ici à **agir sur les équipements et leurs usages**.

2. En Ile-de-France

Parmi l'ensemble des structures de l'ESS engagées sur la thématique du logement et de l'habitat, 3 types d'organisation se distinguent :

- les **associations de soutien et d'accompagnement** pour la rénovation énergétique. Elles portent principalement des actions d'informations permettant d'orienter les ménages dans le méandre des dispositifs d'aide financière. A l'exemple des 10 agences locales de l'énergie et du climat (ALEC) – ou des 14 agences Soliha « Solidaires pour l'habitat » – qui participent entre autres à la sensibilisation des consommateurs et consommatrices en Île-de-France.

- les **structures de lutte contre la précarité énergétique**. Elles conduisent plus spécifiquement des missions d'interventions à destination des publics en précarité énergétique – comme LogisCité/Croix Rouge Insertion.

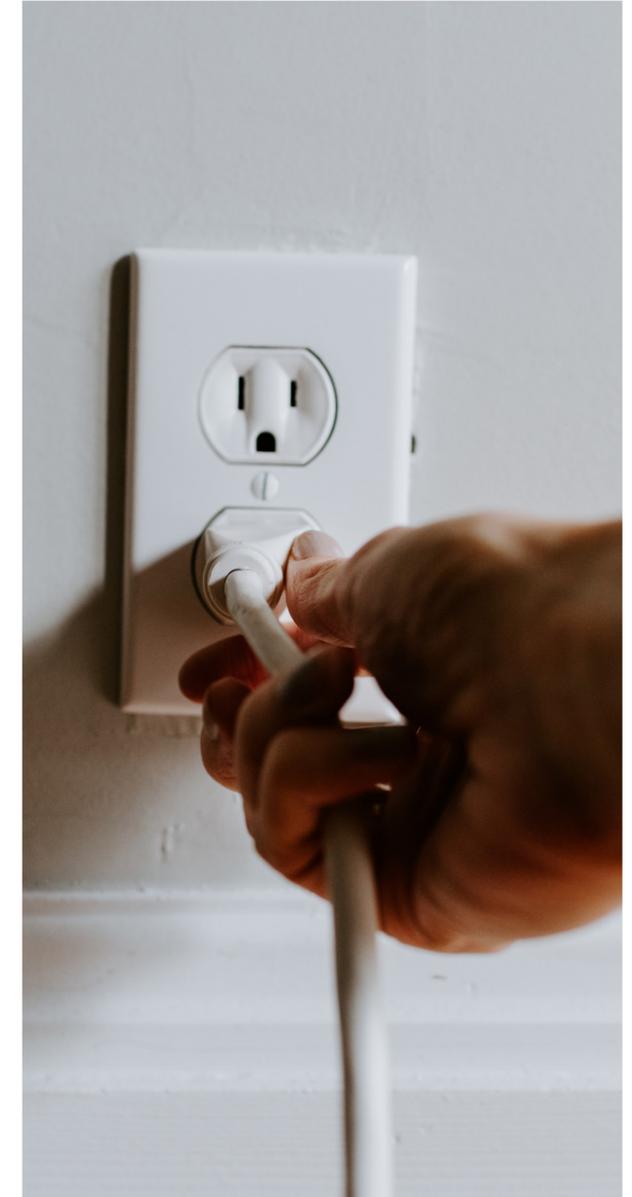
- les **ateliers de quartiers** « compagnons bâtisseurs ». Les établissements de quartier des Compagnons Bâtisseurs se chargent, notamment à travers des ateliers, de transmettre des savoirs et savoir-faire concernant l'entretien, la réparation et la réhabilitation de l'habitat. Ils aspirent à alimenter les dynamiques d'auto-réparation et favoriser l'entraide entre voisin·e·s.

3. Dimensions sociales et solidaires

Au delà de leurs missions d'amélioration des conditions d'habitat et de lutte contre la précarité énergétique, ces structures s'adressant à des publics précaires se trouvent au plus près des problématiques d'insalubrité et tendent à créer des liens avec les acteurs et actrices luttant contre la précarité socio-économique.

4. Perspectives

Les structures de l'ESS engagées sur la thématique du logement et de l'habitat peuvent éprouver quelques fragilités financières (liées à la dépendance des affectations budgétaires et à ces publics non-solvables). **Et les discours publics pourraient entraîner des évolutions réglementaires**, mais ils restent pour l'heure difficiles à anticiper.



Évolutions de l'ESS en matière de transition

En s'intéressant aux perspectives d'évolution, deux types de structure se distinguent :

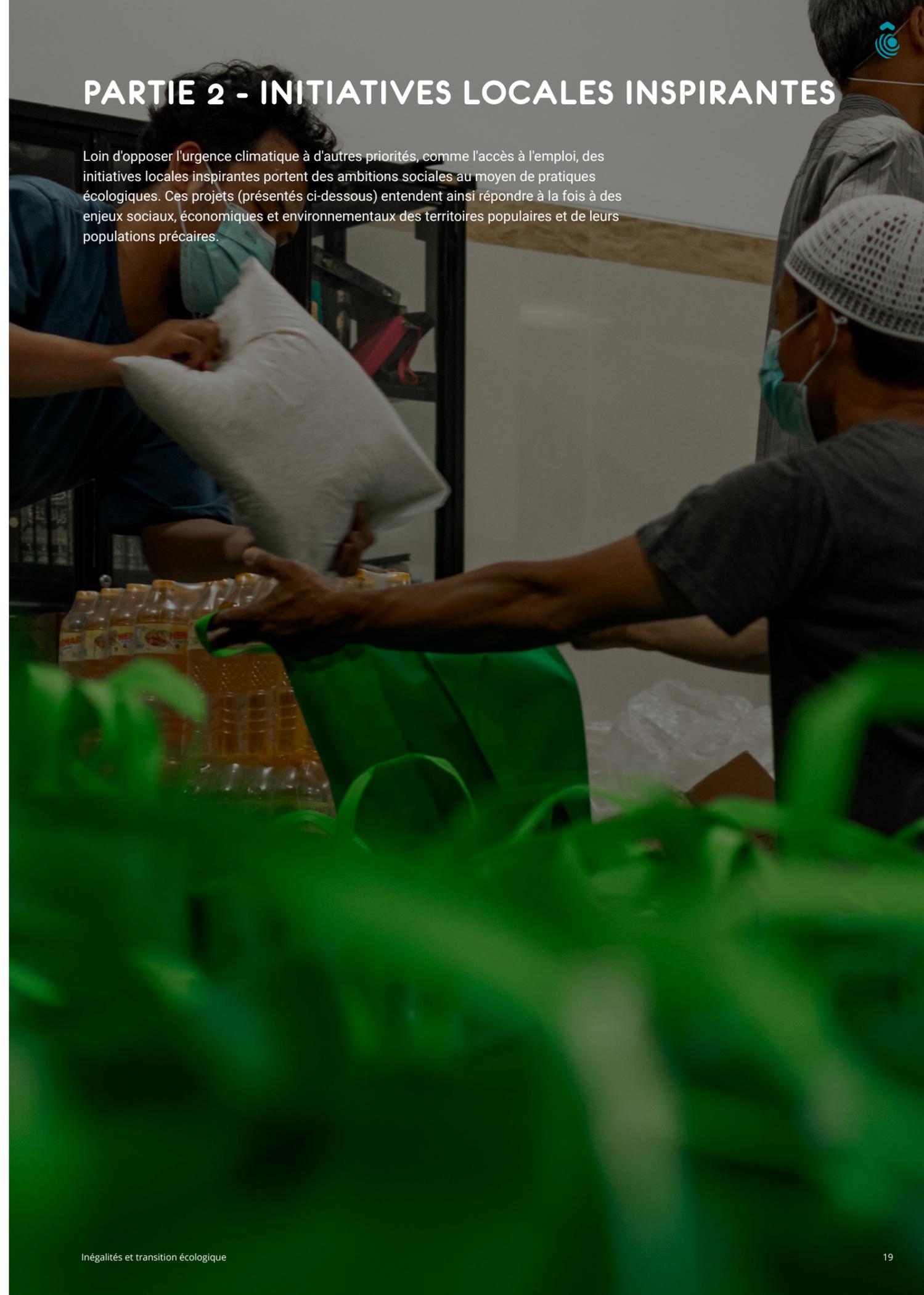
- D'un côté, **des modèles ayant une viabilité socio-économique qui ont fait leurs preuves** (ex : ateliers vélos, AMAP, ressourceries ou recycleries, etc.) et qui devraient se développer sur l'ensemble de l'espace francilien où les zones blanches sont encore nombreuses.

- De l'autre côté, **des structures qui cherchent leur modèle économique**, comme dans l'agriculture urbaine ou la logistique urbaine (dite « logistique du dernier kilomètre »), où les modes d'organisation ne sont pas du tout standardisés, et les formes économiques restent plutôt expérimentales, mais qui devraient de plus en plus prendre racine.



PARTIE 2 - INITIATIVES LOCALES INSPIRANTES

Loin d'opposer l'urgence climatique à d'autres priorités, comme l'accès à l'emploi, des initiatives locales inspirantes portent des ambitions sociales au moyen de pratiques écologiques. Ces projets (présentés ci-dessous) entendent ainsi répondre à la fois à des enjeux sociaux, économiques et environnementaux des territoires populaires et de leurs populations précaires.



1. PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET SENSIBILISATION DES PUBLICS : SIAE « LOGISCITÉ »

Genèse

Créé en 2016, LogisCité est un établissement de Croix Rouge Insertion, association dédiée au développement de l'emploi local comme levier contre la précarité. **LogisCité inscrit son action sur le champ de la précarité sociale et énergétique ainsi que de l'insertion professionnelle.** Face à la précarité énergétique qui touche les ménages pauvres, la structure propose différentes activités structurées autour de : l'animation de dispositifs de lutte contre la précarité énergétique, la formation de professionnel-le-s s'intervenant auprès des publics, et l'intervention auprès des ménages par des actions de sensibilisation.

Activités et publics

Les formations professionnelles dispensées s'adressent principalement à des personnes en insertion. Il s'agit de personnes en recherche d'emploi et éloignées de l'emploi, orientées par diverses structures de l'insertion : Pôle Emploi, CAP Emploi, PLIE ou encore les Missions locales. Ces formations touchent en majorité des femmes âgées entre 45 à 50 ans. LogisCité forme ainsi des salarié-e-s en insertion professionnelle, médiateurs et médiatrices en économie d'énergie et d'eau. Il porte des **actions d'information et de sensibilisation auprès des publics ayant des difficultés à payer leurs factures d'énergie** et d'eau, et/ou à se chauffer correctement. Au travers de ses missions d'accompagnement, les salariés de LogisCité apportent des solutions concrètes (conseils sur les usages et l'installation d'équipement économe), permettant des économies d'énergie, notamment par le biais de diagnostic de consommation à domicile. Ces visites à domicile, menées par des médiateurs et médiatrices en binôme, durant 1h30 environ, offrent l'opportunité d'échanger sur les pratiques quotidiennes et de recréer du lien (notamment pour les personnes isolées). **Près de 300 à 400 visites gratuites sont réalisées chaque année.** Ces intervenant-e-s transmettent des conseils et orientent si besoin vers d'autres structures (comme les ALEC, Agence locale de l'énergie et du climat). Connaissant eux-mêmes la précarité sociale, les médiateurs et médiatrices en insertion professionnelle engagent des échanges de façon

horizontale avec les publics bénéficiaires, entre groupe de pairs. Cela permet d'interroger plus aisément les usages et habitudes très ancrées et difficiles à faire évoluer (surconsommation de chauffage), de trouver les mots face à des ménages parfois résignés du fait de leur situation socio-économique, voire de jouer un rôle d'accès au droit (ex : aide médicale d'état).

Partenariats

LogisCité tend à créer des liaisons entre des publics modestes, se trouvant parfois confrontés à l'insalubrité, et d'autres acteurs et actrices de la lutte contre la précarité. C'est au moyen de partenariat avec les bailleurs sociaux et les collectivités territoriales (Paris, Bagneux, EPT Est Ensemble) que les visites se déclinent via des structures locales : CCAS, centres sociaux ou associations. Issus en majorité du parc privé (régulièrement au sein de copropriétés en difficulté ou dégradées), les bénéficiaires acquièrent dans l'ensemble des pratiques quotidiennes de consommation énergétique plus vertueuses pour l'environnement et plus économes, ou enclenchent des évolutions de leurs équipements.

Avec : Charles PENAUD, Responsable associatif



Source : Croix-Rouge insertion - LogisCité (Page Facebook)

2. ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE: ASSOCIATION FABRIC'A

Genèse

Inaugurée en 2017, la Fabric'A est une structure de l'ESS. Implantée à Gennevilliers (92) au cœur du quartier populaire du Luth, l'association décline ses activités principales via une ressourcerie, une boutique, des ateliers et un espace collaboratif. Née de l'initiative d'un groupe d'amis vivant dans les Hauts-de-Seine, et ayant une forte sensibilité concernant le développement durable, la **Fabric'A s'inscrit dans le champ de l'économie circulaire et de l'insertion socio-professionnelle.**

Activités

En tant que ressourcerie, la Fabric'A se charge de collecter, trier et revaloriser les encombrants ou objets destinés à la poubelle provenant de particuliers, d'entreprises ou d'institutions (mobilier, vêtements, vaisselle). Au moyen d'ateliers dédiés à la réparation des objets collectés, la boutique de la Fabric'A propose à la vente des objets du quotidien recyclés, à prix abordables. Ouverts au public, les espaces ressourceries de la structure permettent en même temps d'alimenter un chantier d'insertion professionnelle. **Environ dix salariés en insertion sont jusqu'à présent encadrés.** Profitant d'une grande polyvalence, ces salariés exercent des activités allant de la récupération à la création, en passant par l'entreposage et la vente. A travers la pratique et l'apprentissage, ils regagnent en confiance afin de pouvoir retourner dans des activités professionnelles « classiques ». C'est ainsi que près de la moitié des bénéficiaires acquièrent un emploi directement par la suite, tandis que d'autres repartent sur des formations qualifiantes.

Partenariats

Dans le département des Hauts-de-Seine, les ressourceries intégrant des chantiers d'insertion sont assez peu répandues. C'est pourquoi les communes comme celle de Gennevilliers apparaissent relativement ouverte et facilitante sur le sujet. Les locaux de la Fabric'A, installés au sein d'espaces spécifiques appartenant à un bailleur social, appelés « locaux collectif résidentiels (LCR) », des-

tinés en priorité à l'usage d'activités locales apportant une plusvalue sociale, ont été obtenus **à la suite d'une démarche partenariale avec la commune de Gennevilliers.** Car l'accès au foncier constitue encore aujourd'hui l'un des principaux freins au développement des activités de la structure, que de nombreux établissements de l'ESS rencontrent. Au regard des évolutions actuelles, les surfaces de stockage, de fabrication et de reconstruction constituent un frein au développement de la structure.

Publics

Bénéficiant de l'appui du REFER (Réseau Francilien du Réemploi) qui accompagne le réseau des ressourceries, la Fabric'A possède **une clientèle allant de personnes sensibles aux enjeux de la transition écologique (provenant parfois au delà du quartier du Luth) jusqu'aux personnes modestes** (en majorité des habitant-e-s de Gennevilliers). La Fabric'A, c'est également une offre de service en direction des acteurs et actrices du territoire et un vecteur de lien social entre les habitant-e-s (personnes âgées isolées). Possédant un espace collaboratif ouvert aux acteurs engagés autour de la solidarité et de l'environnement, la Fabric'A porte en effet des actions de sensibilisation contribuant à changer les rapports à la consommation et à la production. En attachant une grande importance à l'apprentissage, elle tend à sensibiliser au réemploi et à l'usage écologique des ressources.

Avec : Samia GASMI, Responsable associative



Source : ressourcerie.lafabrica.community

3. ALIMENTATION DURABLE ET COHÉSION SOCIALE : ASSOCIATION ELLSA

Genèse

Créé en 2018, Integraterre est le projet de l'association ELLSA (Ensemble, un Lieu pour des Liens Solidaires), oeuvrant sur la commune d'Achères (Yvelines) depuis 2010 au développement des solidarités principalement à travers le thème de l'alimentation et notamment dans le « quartier de veille active » de la commune. Le projet Integraterre se donne pour objectif de **favoriser l'accès à une alimentation durable, de lutter contre le gaspillage alimentaire et de réduire les déchets, ainsi que d'améliorer la qualité de vie des habitants**. Integraterre inscrit son action dans le champ de l'économie circulaire et de l'agriculture urbaine.

Activités et partenariats

Disposant d'un terrain de 7 hectares (anciennement en friche) prêté par la commune d'Achères, Integraterre exerce ses activités autour de la collecte et du compostage des déchets, de la création d'une ferme urbaine, de la vente de produits, ainsi que de la mise en place de formations ou d'ateliers éducatifs. L'association se conçoit comme un espace offrant aux habitants un lieu d'échanges, de rencontres et d'apprentissage, à forte valeur sociale et environnementale. Sa mission de collecte et de compostage consiste à revaloriser les « déchets verts » provenant des commerces, restaurants et entreprises locales afin d'en réaliser un compost destiné à nourrir les terres cultivées. En se plaçant dans le domaine de l'économie circulaire, Integraterre crée une production maraîchère et horticole selon les principes de la permaculture, en mettant à profit le compost réalisé. L'enjeu consiste ici à évoluer vers des modes de production agricole plus respectueux de l'environnement.

Publics

La structure vend ses produits de la ferme urbaine, en circuit-court, en vente directe, sans intermédiaire. Animé par cinq salariés et une vingtaine de bénévoles, Integraterre poursuit ses missions d'apprentissage et de sensibilisa-

tion autour des enjeux alimentaires et environnementaux, à travers la mise en place de formations ou d'ateliers éducatifs (permaculture, jardinage, compostage ou encore zéro-déchet). Ces diverses actions permettent au projet d'agriculture et d'alimentation Integraterre de participer à l'amélioration du cadre de vie urbain, et à oeuvrer pour la santé alimentaire.

Avec : Lucie GAUTHEYRIE, Animatrice associative



4. MOBILITÉS DURABLES ET INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE : ASSOCIATION WIMOOV

Genèse

Association créée en 1998, Wimoov accompagne des personnes en insertion professionnelle ou en situation de vulnérabilité socio-économique. Son activité principale consiste à proposer des solutions de mobilité, en s'adaptant aux profils et en sensibilisant à l'usage des mobilités durables : alternatives à la voiture individuelle (covoiturage, deux roues électriques, trottinettes, vélos etc). L'association est implantée dans 9 régions. En Île-de-France, elle possède (notamment) une plateforme dans le Val d'Oise à Garges-lès-Gonesse, dans les Hauts-de-Seine à Vanves et dans les Yvelines à Plaisir. Constatant que les difficultés de déplacement participent aux freins d'accès à l'emploi, l'association Wimoov propose un **accompagnement vers des solutions de mobilités pour tenter d'y remédier, en s'adressant aux publics en insertion**.

Activités

Afin de résoudre les difficultés d'accès aux mobilités et participer à la réduction du chômage, Wimoov entend avant tout résorber la méconnaissance des aides sociales existantes, des modes de mobilités disponibles et des territoires environnants (ex. : réseaux et itinéraires) qui subsistent parmi ses publics. Des temps de formation et de sensibilisation, des ateliers collectifs et des entretiens individuels sont ainsi proposés, pour acquérir une bonne connaissance et une maîtrise des mobilités disponibles. Les obstacles d'accès aux mobilités sont, en effet, multiples pour les personnes en insertion, tout comme les facteurs financiers, également très prégnants. Pallier les difficultés économiques par la mobilisation de solutions matérielles constituent, ainsi, un des leviers d'action pour Wimoov, à travers une palette de solutions : aide aux transports en commun, location à tarifs sociaux de véhicule, aide au permis de conduire, financement de cours « vélo-école ».

Publics

Conçu comme un « guichet central de la mobilité », Wimoov Île-de-France s'appuie sur des structures accueillant des publics en insertion professionnelle : Pôle Emploi, Missions locales, Maisons de quartiers, etc. Ces partenaires identifient les personnes ayant des difficultés modales. **Si la majorité des bénéficiaires entrent chez Wimoov par l'intermédiaire de Pôle Emploi, pour obtenir des aides au permis de conduire**, l'association garde comme objectif de présenter des mobilités durables, plus économiques et plus écologiques que la voiture individuelle.

Partenariats

Bénéficiant du Certificat d'économie d'énergie - le dispositif du Ministère de la transition écologique visant l'optimisation énergétique à travers la mise en place de compensations financières -, Wimoov détient **plusieurs partenariats avec des opérateurs de mobilités durables**. Parce que l'adoption de mobilités durables contribue à la réduction d'émission de CO2, Wimoov a signé une convention avec Veligo – le service de location de vélo électrique de la Région Île-de-France. L'association peut, dès lors, proposer des tarifs préférentiels aux bénéficiaires. Les aides matérielles et financières permettent aux ayants droits d'expérimenter d'autres modes de déplacement plus doux, pour qu'ils puissent à terme les adopter.

Avec : Romain LEMONIER, Chargé de partenariats



Source : www.wimoov.org

5. MOBILITÉS DURABLES ET ÉDUCATION POPULAIRE : ASSOCIATION ASAC

Genèse

Association créée en 1997, A.S.A.C contribue au développement d'une « culture cycliste » dans les quartiers populaires, dans le quartier populaire de la « Dame Blanche Nord » à Garges-lès-Gonesse où elle est implantée en particulier. Son activité principale consiste à **promouvoir l'utilisation du vélo comme mode de déplacement alternatif.**

Activités

A.S.A.C se conçoit comme une association d'éducation populaire. Impliquée dans la vie de son quartier et dans plusieurs projets de la commune de Garges-lès-Gonesse (ou encore à travers des actions engagées dans l'Est du Val d'Oise comme à Villiers-le-Bel), A.S.A.C aspire à atteindre des objectifs de « vélonomie », entendu comme l'acquisition de compétences nécessaires pour être autonome à vélo : **savoir faire du vélo et se déplacer** de manière sécurisée en ville, **savoir entretenir et réparer son vélo**, pouvoir faire réparer son vélo et **être conseillé sur ses besoins.**

Publics

Ces actions associatives centrées sur les mobilités douces, essentiellement axées sur le vélo, offrent des activités sociales et sportives aux enfants et adolescents. Elles évitent comme les retours d'expérience le démontrent que les enfants et adolescent·e·s s'inscrivent dans des logiques délictueuses. L'association A.S.A.C entreprend ainsi un travail de prévention, en créant du lien, des échanges. Le projet VéloCité, par exemple, permet **au travers d'une démarche d'accompagnement socio-éducatif de sortir les jeunes (grands et moins grands) du quartier**, de dépasser les frontières urbaines et de se défaire des barrières psychologiques. Pour mener à bien ses objectifs de « vélonomie », l'association met aussi à disposition son atelier de réparation ou (co-réparation). Il s'agit d'un espace ouvert aux adhérent·e·s pour la réparation ou l'auto-réparation de vélos, qui offre également des cours de mécanique et d'entretien. Dans la même perspective, **A.S.A.C propose une bourse aux vélos offrant des tarifs**

préférentiels aux bénéficiaires. Ces aides matérielles et financières permettent aux ayants droits d'accéder aux modes de mobilité plus doux. Les coûts des équipements cyclistes pouvant être particulièrement élevés pour les publics les plus précarisés.

Réseaux

Toutes ces activités diverses ont ainsi placé l'association A.S.A.C parmi les **lauréats des « Trophées de l'ESS » de l'Agglomération Roissy Pays de France**, grâce au prix « Économie Circulaire » décerné en 2019. Bénéficiant d'une reconnaissance institutionnelle locale, la structure associative participe à l'animation d'actions de sensibilisation, avec divers partenaires publics, pour la réutilisation des vélos. Ces actions s'inscrivent dans le champ du développement durable et de l'Économie Sociale et Solidaire.

Perspectives

En contribuant à créer des liens et échanges, en aspirant à faire tomber les barrières des différences culturelles et intergénérationnelles, la structure d'éducation populaire propose des temps d'apprentissage du vélo destinés aux adultes **pour répondre à la demande croissante de parents** (en particulier des mères de famille) regrettant d'être peu familiarisés avec la pratique. Ces temps d'apprentissage donnent tout en développant la confiance des participantes, une plus forte inclusion des femmes dans l'espace public.

Avec : Rodrigues BONUS, Responsable associatif





BIBLIOGRAPHIE

CRESS ILE-DE-FRANCE. *Les structures de l'Économie Sociale et Solidaire en Île-de-France. Des acteurs de la Transition Écologique et Énergétique. État des lieux.* Mars 2020.

GUEYMARD, Sandrine & Laruelle Nicolas, « *Inégalités environnementales et sociales sont étroitement liées en Île-de-France* ». *Note rapide, N° 749, L'Institut Paris Region.* Juin 2017.

LARRERE, Catherine (dir.). *Les inégalités environnementales.* Paris : Presses universitaires de France. Janvier 2017.

LARRERE, Catherine. « *La justice environnementale* ». *Multitudes, N°36.* 2009.

LARUELLE, Nicolas & DOUCET, Franck. « *La transition, un levier pour les quartiers populaires* ». *Note rapide, N° 887, L'Institut Paris Region.* Avril 2021.

LAURENT, Eloi. *Mesurer les inégalités environnementales en France* » in LARRERE, Catherine (dir.). *Les inégalités environnementales.* Paris : Presses universitaires de France. Janvier 2017.

LES CRPV FRANCILIENS. *Habiter, travailler, se déplacer. La politique de la ville au défi des inégalités. Actes de la Rencontre régionale du 15 novembre 2016.* Décembre 2017.

PÔLE RESSOURCES. *L'association Wimoov : des mobilités durables pour favoriser l'insertion professionnelle. Fiche expérience.* Avril 2020.

PÔLE RESSOURCES. *Une librairie solidaire pour favoriser l'accès à la culture grâce à l'économie circulaire. Fiche expérience.* Octobre 2020.

Du côté des CRPV

LABOCITES « *Transition écologique et solidaire des quartiers populaires* ». Synthèse du cycle d'échanges 2019-2020, Labo Cités. 2021

RÉSOVILLES. *Enjeux et actions pour des quartiers populaires en transition. Retour sur le cycle quartiers en transition 2020.* 2021.

RESEAU NATIONAL DES CRPV. *Politique de la ville et transitions. Contributions des Centres de Ressources Politique de la Ville.* Novembre 2021.

CITÉ RESSOURCES. *Quartiers en transition : Nouveaux regards, nouvelles pratiques ? Rencontre régionale. (Compte-rendu et support vidéo de la journée).* Juin 2021

DANS LA MÊME COLLECTION "LES DOSSIERS DU PÔLE RESSOURCES"

PÔLE RESSOURCES. *Le renouvellement urbain dans les quartiers prioritaires du Val d'Oise.*
Collection : Les dossiers du Pôle Ressources. Septembre 2020.

PÔLE RESSOURCES. *Mobilités durables. Cycle transition écologique et quartiers populaires.*
Collection : Les dossiers du Pôle ressources. Novembre 2021.

PÔLE RESSOURCES. *Quelle prise en compte de la santé mentale dans les quartiers ?*
Collection : Les dossiers du Pôle Ressources. Novembre 2018

Tenez-vous informé.es de l'actualité du Pôle Ressources sur
www.lepoleressources.fr

Pôle Ressources
Ville et développement social